RÈGLEMENT

01. ACCÈS

INFRASTRUCTURE	ÉTÉ *de début mars à fin novembre*	HIVER *de début décembre à fin février*
Court & Mur de tennis	de 07h00 à 23h00	de 07h00 à 23h00
Clubhouse & Espace extérieur	de 07h00 à 23h00	Fermé
Vestiaire & Sanitaire	de 07h00 à 23h00	Fermé

02. ÉQUIPEMENT

- tenue et chaussures de sport adaptées

03. RÉSERVATION MEMBRE

- la réservation du terrain se fait avec la plateforme « plugin » via le site internet : plugin.ch
- si la réservation est annulée, elle doit être enlevée dans « plugin » avant l'heure de jeu

04. RÉSERVATION NON-MEMBRE

- la réservation du terrain se fait par e-mail : info@tccugy.ch
- le paiement se fait avant l'heure de jeu en espèce ou par voie électronique

05. PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

- veuillez mentionner votre nom et prénom lors du paiement :

 TWINT
 076 467 14 51

 IBAN
 CH16 0900 0000 1000 20147
 Tennis Club Cugy
 Ch. des Roches 6
 1053 Cugy

06. RÉSERVATION - DURÉE

- la durée d'une réservation est de 1h

07. ENTRETIEN

- le brossage du court se fait 5min avant la fin de l'heure de jeu

08. ÉCLAIRAGE

- l'éclairage des courts doit être éteint après l'heure de jeu

09. FERMETURE

- les installations doivent être fermées à clé après leur utilisation

10. MUR DE TENNIS

- le mur d'entraînement est à disposition des membres

TC Cugy
tccugy.ch
info@tccugy.ch

11. CLUBHOUSE

- le clubhouse peut accueillir jusqu'à 20 personnes
- la location du clubhouse se fait via le site internet : tccugy.ch

LOCATION	TARIF	REMARQUE
Membre	CHF 150.-	réservation par e-mail : info@tccugy.ch
Non-membre	CHF 200.-	

12. COURS / STAGE / TOURNOI

- les cours, stages et tournois sont sous la responsabilité du directeur sportif avec le programme Fair-Play Attitude (FPA)

PROGRAMME	TARIF	REMARQUE
Cours, Stage, Tournoi	PRIX - voir site internet fairplay-attitude.ch TOURNOI - licence jeune (jusqu'à 18 ans) : CHF 60.- - licence adulte : CHF 90.- - la licence n'est pas obligatoire pour les tournois internes	LICENCE - du 1 janvier au 31 décembre de chaque année - le délai d'annulation est fixé au 31 décembre de chaque année - sans annonce d'annulation par e-mail : info@fairplay-attitude.ch, la licence se renouvelle automatiquement pour l'année suivante

13. INTERCLUB

- les interclubs jeunes sont sous la responsabilité du directeur sportif avec le programme FPA
- les joueurs sont sélectionnés par les coachs
- les joueurs représentent le club

14. CIRCUIT

- le circuit adulte est sous la responsabilité du directeur sportif avec le programme FPA
- les joueurs sont sélectionnés par les coachs
- les joueurs représentent le club

15. MASTER

- le master est sous la responsabilité du directeur sportif avec le programme FPA
- les 6 meilleurs joueurs du classement sont sélectionnés

16. PORTE OUVERTE

- les portes ouvertes sont sous la responsabilité du directeur sportif avec le programme FPA

17. COTISATION

CATÉGORIE	INSCRIPTION	ANNULATION
Abonnement	du 1 janvier au 31 décembre de chaque année l'inscription est possible en cours d'année	le délai d'annulation est fixé au 31 décembre de chaque année sans annonce d'annulation par e-mail : info@tccugy.ch, l'inscription se renouvelle automatiquement pour l'année suivante
École de tennis	du 1 août au 31 juillet de chaque année l'inscription est possible en cours d'année	le délai d'annulation est fixé au 31 juillet de chaque année sans annonce d'annulation par e-mail : info@fairplay-attitude.ch, l'inscription se renouvelle automatiquement pour l'année suivante

- le club est limité à 210 membres
- pour devenir membre du club, il faut s'inscrire via le site internet : tccugy.ch

MEMBRE	TARIF ANNUEL	REMARQUE
Adulte	CHF 310.-	
Couple	CHF 560.-	
Étudiant/Apprenti	CHF 150.-	
Jeune jusqu'à 16 ans	CHF 100.-	
Jeune jusqu'à 12 ans	CHF 100.-	20% de rabais sur le deuxième enfant de la même famille
Jeune jusqu'à 12 ans	CHF 50.-	si un parent est membre
Jeune jusqu'à 12 ans	CHF 0.-	si deux parents sont membres

NON-MEMBRE	TARIF HORAIRE	REMARQUE
Adulte	CHF 20.-	réservation par e-mail : info@tccugy.ch
Jeune de 19 à 25 ans	CHF 15.-	
Jeune jusqu'à 18 ans	CHF 10.-	

18. ACCIDENT

- le club décline toute responsabilité en cas d'accident
- il est recommandé aux membres et aux non-membres de s'assurer personnellement

19. APPLICATION DU RÈGLEMENT

- les pratiquants sont priés de bien vouloir respecter le règlement du club

20. FAIR-PLAY

- le club suit la philosophie du Fair-Play
- il soutient la formation et la promotion du tennis
- le comité remercie les membres et les non-membres pour leur Fair-Play

TC Cugy
tccugy.ch
info@tccugy.ch